

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Version 5.0 Date de révision 21.11.2012

Date d'impression 21.12.2012

**1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/ DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/ L'ENTREPRISE****1.1 Identificateurs de produit**

Nom du produit : (-)-Nicotine

Code Produit : N3876  
Marque : Sigma  
No.-Index : 614-001-00-4  
No.-CAS : 54-11-5**1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

Utilisations identifiées : Substances chimiques de laboratoire, Fabrication de substances

**1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**Société : Sigma-Aldrich Chimie S.a.r.l  
L'Isle D'Abeau Chesnes  
F-38297 ST. QUENTIN FALLAVIERTéléphone : +33 (0)4 74 82 28 40  
Fax : +33 (0)4 74 95 68 08  
Adresse e-mail : eurtechserv@sial.com**1.4 Numéro d'appel d'urgence**

Numéro d'Appel d'Urgence : I.N.R.S.:+33 (0)1 45 42 59 59

**2. IDENTIFICATION DES DANGERS****2.1 Classification de la substance ou du mélange****Classification en accord avec la réglementation (EC) No 1272/2008 [EU-GHS/CLP]**Toxicité aiguë, Oral(e) (Catégorie 3)  
Toxicité aiguë, Dermale (Catégorie 1)  
Toxicité aiguë pour le milieu aquatique (Catégorie 1)  
Toxicité chronique pour le milieu aquatique (Catégorie 2)**Classification conformément aux Directives UE 67/548/CEE ou 1999/45/CE**

Très toxique par contact avec la peau. Toxique en cas d'ingestion. Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

**2.2 Contenance d'étiquette****Étiquetage en accord avec la réglementation (EC) No 1272/2008 [EU-GHS/CLP]**

Pictogramme



Mention d'avertissement : Danger

Mention de danger

H301 : Toxique en cas d'ingestion.  
H310 : Mortel par contact cutané.  
H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques.  
H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P273 : Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection.  
P301 + P310 EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.  
P302 + P350 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver avec précaution et abondamment à l'eau et au savon.  
P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Informations Additionnelles sur les Dangers aucun(e)

**Selon la Directive 67/548/CEE, comme modifiée.**

Symbole(s) de danger



Phrase(s) R

R25 Toxique en cas d'ingestion.  
R27 Très toxique par contact avec la peau.  
R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Phrase(s) S

S36/37 Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.  
S45 En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).  
S61 Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.

## 2.3 Autres dangers - aucun(e)

## 3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

### 3.1 Substances

Synonymes : L(-)-3-(N-Methyl)- $\alpha$ -pyrrolidyl)pyridin  
(-)-1-Methyl-2-(3-pyridyl)pyrrolidine

Formule : C<sub>10</sub>H<sub>14</sub>N<sub>2</sub>

Poids moléculaire : 162,23 g/mol

Composant		Concentration
<b>(-)-Nicotine</b>		
No.-CAS	54-11-5	-
No.-CE	200-193-3	
No.-Index	614-001-00-4	

## 4. PREMIERS SECOURS

### 4.1 Description des premiers secours

#### Conseils généraux

Consulter un médecin. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

#### En cas d'inhalation

En cas d'inhalation, transporter la personne hors de la zone contaminée. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Consulter un médecin.

#### En cas de contact avec la peau

Laver au savon avec une grande quantité d'eau. Transporter immédiatement la victime à l'hôpital. Consulter un médecin.

#### En cas de contact avec les yeux

Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution.

#### En cas d'ingestion

Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Se rincer la bouche à l'eau. Consulter un médecin.

- 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**  
une exposition répétée ou prolongée peut causer : Vomissements, Diarrhée, Convulsions, A notre connaissance, les propriétés chimiques, physiques et toxicologiques n'ont pas été complètement étudiées.
- 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**  
donnée non disponible

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

### 5.1 Moyens d'extinction

#### Moyens d'extinction appropriés

Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone.

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Oxydes de carbone, oxydes d'azote (NOx)

### 5.3 Conseils aux pompiers

Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

### 5.4 Information supplémentaire

donnée non disponible

## 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter une protection respiratoire. Éviter de respirer les vapeurs, les brouillards de pulvérisation ou les gaz. Assurer une ventilation adéquate. Évacuer le personnel vers des endroits sûrs.

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts. Tout déversement dans l'environnement doit être évité.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Imbiber d'un matériau absorbant inerte et évacuer comme un déchet spécial. Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

### 6.4 Référence à d'autres sections

Pour l'élimination, voir section 13.

## 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Entreposer dans un endroit frais. Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement.

Stocker sous gaz inerte. Hygroscopique. Sensible à l'air et à la lumière.

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

donnée non disponible

## 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

### 8.1 Paramètres de contrôle

#### Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composant	No.-CAS	Valeur	Paramètres de contrôle	Base
(-)-Nicotine	54-11-5	TWA	0,5 mg/m3	Valeurs limites indicatives d'exposition professionnelle
	Remarques	Identifie la possibilité d'absorption significative à travers la peau Indicatif		

		VME	0,5 mg/m <sup>3</sup>	Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France (INRS)
		Risque de pénétration percutanée Valeurs limites réglementaires indicatives		

## 8.2 Contrôles de l'exposition

### Contrôles techniques appropriés

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit.

### Équipement de protection individuelle

#### Protection des yeux/du visage

protection faciale et lunettes de sécurité Utilisez un équipement de protection des yeux, testé et approuvé selon normes gouvernementales en vigueur, telles que NIOSH (US) or EN 166(EU).

#### Protection de la peau

Manipuler avec des gants. Les gants doivent être contrôlés avant l'utilisation. Utiliser une technique de retrait des gants appropriée afin d'éviter que la peau entre en contact avec le produit (i.e. sans toucher la surface extérieure du gant ). Jeter les gants contaminés après l'utilisation conformément aux lois en vigueur et aux bonnes pratiques de laboratoire. Laver et Sécher les mains.

Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications de la Directive EU 89/686/CEE et au standard EN 374 qui en dérive.

Contact total

Matériel: caoutchouc butyle

épaisseur minimum: 0,3 mm

Temps de pénétration: > 480 min

Matériel testé :Butoject® (Aldrich Z677647, Taille M)

En cas de contact par projection

Matériel: Caoutchouc nitrile

épaisseur minimum: 0,4 mm

Temps de pénétration: > 30 min

Matériel testé :Camatril® (Aldrich Z677442, Taille M)

Source des données: KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Téléphone +49 (0)6659 87300, e-mail sales@kcl.de, Methode test: EN374

En cas d'utilisation en solution ou en mélange avec d'autres substances, et dans des conditions qui diffèrent de la norme EN 374, contacter le fournisseur des gants homologués CE. Cette recommandation est donnée à titre informatif et doit être évaluée par un spécialiste de l'hygiène et de la sécurité industrielle connaissant l'utilisation prévue par nos clients. Ceci ne doit pas être interprété comme une approbation dans un quelconque scénario d'utilisation.

#### Protection du corps

Combinaison complète de protection contre les produits chimiques, Le type d'équipement de protection doit être sélectionné en fonction de la concentration et de la quantité de la substance dangereuse au lieu de travail.

#### Protection respiratoire

Quand l'évaluation des risques montre que le port d' appareils respiratoires est approprié, utiliser un masque facial total avec cartouche polyvalente (US) ou de type ABEK (EN 14387). Si le masque est le seul moyen de protection utiliser un appareil respiratoire autonome à écran facial total. Utiliser du matériel testé et approuvé par des normes telles que NIOSH (US) ou CEN (EU).

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

- |           |  |
|-----------|--|
| a) Aspect | Forme: clair, liquide<br>Couleur: brun foncé |
| b) Odeur  | donnée non disponible                        |

c) Seuil olfactif	donnée non disponible
d) pH	10,2
e) Point de fusion/point de congélation	Point/intervalle de fusion: -79 °C
f) Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	247 °C à 993 hPa
g) Point d'éclair	101 °C - coupelle fermée
h) Taux d'évaporation	donnée non disponible
i) Inflammabilité (solide, gaz)	donnée non disponible
j) Limites supérieure/inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité	donnée non disponible
k) Pression de vapeur	0,051 hPa à 25 °C
l) Densité de vapeur	5,6 - (Air = 1.0)
m) Densité relative	1,010 g/cm <sup>3</sup> à 20 °C
n) Hydrosolubilité	complètement miscible
o) Coefficient de partage: n-octanol/eau	log Pow: 1,17
p) Température d'auto-inflammabilité	donnée non disponible
q) Température de décomposition	donnée non disponible
r) Viscosité	donnée non disponible
s) Propriétés explosives	donnée non disponible
t) Propriétés comburantes	donnée non disponible

## 9.2 Autres informations concernant la sécurité

Solubilité dans d'autres solvants Éthanol 50 g/l

---

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### 10.1 Réactivité

donnée non disponible

### 10.2 Stabilité chimique

donnée non disponible

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

donnée non disponible

### 10.4 Conditions à éviter

donnée non disponible

### 10.5 Matières incompatibles

Oxydants forts

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Autres produits de décomposition - donnée non disponible

---

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë

DL50 Oral(e) - rat - 50 mg/kg

Dermale: donnée non disponible

#### Corrosion cutanée/irritation cutanée

donnée non disponible

#### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

donnée non disponible

#### Sensibilisation respiratoire ou cutanée

donnée non disponible

#### Mutagénicité sur les cellules germinales

donnée non disponible

#### Cancérogénicité

IARC: Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène probable, possible ou reconnu pour l'homme par IARC.

#### Toxicité pour la reproduction

Risque de malformation congénitale du fœtus.

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

donnée non disponible

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

donnée non disponible

#### Danger par aspiration

donnée non disponible

#### Effets potentiels sur la santé

<b>Inhalation</b>	Peut être nocif par inhalation. Peut irriter le système respiratoire.
<b>Ingestion</b>	Peut être mortel en cas d'ingestion.
<b>Peau</b>	Peut être mortel en cas d'absorption par la peau. Peut provoquer une irritation de la peau.
<b>Yeux</b>	Peut provoquer une irritation des yeux.

#### Signes et Symptômes d'une Exposition

une exposition répétée ou prolongée peut causer : Vomissements, Diarrhée, Convulsions, A notre connaissance, les propriétés chimiques, physiques et toxicologiques n'ont pas été complètement étudiées.

#### Information supplémentaire

RTECS: QS5250000

---

## 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

### 12.1 Toxicité

Toxicité pour le poisson CL50 - Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel) - 4 mg/l - 96,0 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques CE50 - Daphnia magna - 0,24 mg/l - 48 h

### 12.2 Persistance et dégradabilité

donnée non disponible

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

donnée non disponible

- 12.4 Mobilité dans le sol**  
donnée non disponible
- 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB**  
donnée non disponible
- 12.6 Autres effets néfastes**  
Très toxique pour les organismes aquatiques.

---

### 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

#### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

##### Produit

Remettre les excédents et les solutions non recyclables à une entreprise d'élimination des déchets agréée.

##### Emballages contaminés

Éliminer comme produit non utilisé.

---

### 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

#### 14.1 Numéro ONU

ADR/RID: 1654

IMDG: 1654

IATA: 1654

#### 14.2 Nom d'expédition des Nations unies

ADR/RID: NICOTINE

IMDG: NICOTINE

IATA: Nicotine

#### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR/RID: 6.1

IMDG: 6.1

IATA: 6.1

#### 14.4 Groupe d'emballage

ADR/RID: II

IMDG: II

IATA: II

#### 14.5 Dangers pour l'environnement

ADR/RID: oui

IMDG Marine polluant: yes

IATA: no

#### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

donnée non disponible

---

### 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du Règlement (CE) No. 1907/2006

#### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

donnée non disponible

#### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

donnée non disponible

---

### 16. AUTRES INFORMATIONS

#### Information supplémentaire

Copyright 2012 Sigma-Aldrich Co. LLC. Copies en papier autorisées pour usage interne uniquement. Les informations ci-dessus ont été préparées sur la base des renseignements disponibles les plus sûrs. Elles ne prétendent pas être exhaustives et devront être considérées comme un guide. Le groupe Sigma-Aldrich, ne pourra être tenu responsable des dommages résultant de l'utilisation ou de tout contact avec le produit sus-mentionné. Voir verso de la facture ou du bulletin de livraison pour nos termes et conditions de vente.